

**FICHE PROGRAMMATION****PROCEDURES COLLECTIVES - NIVEAU 2 : GERER LES IMPACTS****Public**

Chargé(e) d'affaires, Chargé(e) de clientèle secteur bancaire, Chef(fe) d'entreprise, Responsable et collaborateur(trice) d'un service juridique, Responsable RH

Prérequis

Avoir suivi la formation : Procédures collectives - Niveau 1 : Identifier ses droits

Objectifs pédagogiques

- Assimiler les rouages du droit des Procédures collectives (entreprises en difficultés).
- Analyser les différentes options portées par les Procédures collectives.
- Participer à l'élaboration d'un plan de sauvegarde et de redressement.

Contenu**Module I : LA PERIODE D'OBSERVATION ET LA PROTECTION DE L'ENTREPRISE****La période d'observation – la poursuite de l'exploitation**

- La gestion directe de l'entreprise
- La répartition des pouvoirs entre le débiteur et le mandataire / administrateur
- Les autorisations du juge-commissaire
- La poursuite de l'activité
- La continuation des contrats
- Règles de continuation particulières à certains contrats

La période d'observation – le financement de la continuation de l'exploitation

- Le privilège des créances en procédure collectives
- Domaine du privilège
- Exercice du privilège

La détermination du patrimoine de l'entreprise

- La détermination du passif
- Fixation du passif et connaissance du passif
- Fixation des créances salariales
- La détermination de l'actif
- La préservation de l'actif
- La reconstitution de l'actif
- La déstructuration de l'actif au travers des revendications et restitutions

Module II : LES GRANDES ETAPES D'ELABORATION D'UN PLAN (DE SAUVEGARDE ET DE REDRESSEMENT)

- Les bilans
- Le projet de plan
- La procédure de sauvegarde accélérée
- L'arrêt du plan

Lieu	Qualification de l'intervenant	Date	Durée	Coût	Code
Nouméa	Formateur(trice) titulaire d'un DEA en droit privé, juriste spécialisé(e) en droit	10/06/2025	11 h	59 000 F	5437

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc

Contact : Province Sud
Province Nord

24 31 35
 42 68 20

entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc

Lieu	Qualification de l'intervenant	Date	Durée	Coût	Code
	du travail local et national				
Nouméa	Formateur(trice) titulaire d'un DEA en droit privé, juriste spécialisé(e) en droit du travail local et national	18/11/2025	11 h	59 000 F	5437

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc

Contact : Province Sud
Province Nord

☎ 24 31 35
☎ 42 68 20

✉ entreprises@cci.nc
✉ formation-nord@cci.nc